

FEDERATION FRANCAISE DE BASKET-BALL
COMITE DEPARTEMENTAL D'INDRE ET LOIRE



**ANNEXE aux
REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS
CHAMPIONNATS PRF & DF2
Saison 2026 - 2027**

Le Présent Règlement possède la même force Obligatoire à l'égard, des associations sportives, des sections Basketball des groupements sportifs multisports, et le cas échéant les établissements affilié(e)s à la Fédération Française de Basket-Ball (FFBB) et ayant leur siège dans l'Indre-et-Loire.

Ce présent règlement est notamment destiné à fixer certains points qui ont trait au fonctionnement pratique des championnats du Comité Départemental.

Les points non précisés par ce règlement seront traités conformément aux règlements et statuts de la Fédération Française et du Comité Indre-et-Loire de basketball

Organisation Sportive

- Le championnat seniors féminins sera composé de 20 équipes réparties sur deux poules (PRF & DF2) sur une formule à 10 équipes, qui se rencontreront en match Aller / Retour.
- La poule PRF sera composée, au ranking de la saison 2025-2026 en intégrant les 2 équipes qui descendent de RF2.
- La poule DF2 sera composée au ranking de la saison 2025-2026 en intégrant les nouvelles équipes engagées en 2026-2027.
- L'équipe vainqueur de la poule PRF sera déclarée Championne Départementale PRF et pourra participer au tournoi d'accession régionale.
- L'équipe vainqueur de la poule DF2 sera déclarée Championne Départementale DF2.

Tous les cas non prévus au présent règlement seront étudiés par le Pôle Compétitions pour avis qui sera soumis à ratification du 1^{er} Bureau ou Comité Directeur suivant.